



fabrice.derradji@umontreal.ca

11 juin 1938, photographie prise lors de la réunion du Cercle d'études Mgr Rouleau qui crée le SPICREPO (Syndicat professionnel des instituteurs catholiques ruraux de l'Est de la province de Québec) à l'École normale de Québec.

De gauche à droite, première rangée : C. Duchesneau, Lionel Allard, Letarte, Roland Genest, Henri Jolin, Clément Dussault, Clovis Aubé.

De gauche à droite, deuxième rangée : Albert Roberge, Pierre Garant, Alfred Lapierre, Paul-Émile Jacques, Marcel (illisible), L. Nazaire Bégis, Omer Auclair, Jean-Paul Desmarais.

Extrait Journal, sans date, BANQ-Québec.

« Comment étudier l'histoire du syndicalisme des enseignantes et des enseignants du Québec de 1946 à 1996 : approches méthodologiques », 28 février 2017, CRIFPE Sherbrooke.

Introduction

L'étude historique du syndicalisme des enseignantes et des enseignants au Québec contribue directement à l'étude de l'histoire de l'éducation au Québec. Elle se situe à l'intersection de plusieurs champs scientifiques, historiques et sociologiques aux cœurs de la professionnalisation enseignante, de la négociation des réformes structurelles du système éducatif québécois, de l'évolution des institutions scolaires, de la déconfessionnalisation, etc. Dans ce sens, le syndicalisme des enseignantes et des enseignants du Québec en tant qu'objet historique, n'est pas seulement un objet muséal¹ ou le champs d'enjeux exclusivement sociologiques². Ainsi, ce syndicalisme doit faire l'objet de recherches historiques en dehors des prescriptions syndicales ou encore de la défense ou de la mise en cause de validité de la mission même du syndicalisme. Au Québec, il semble nécessaire de se délaisser d'une lecture essentiellement écrite par d'anciens syndicalistes et majoritairement sociohistorique³.

Plusieurs questions réelles se posent pour pouvoir étudier un champ historique aussi vaste et aussi sous-évalué que le syndicalisme des enseignantes et des enseignants au Québec ; évidemment, celles-ci touchent la recension des écrits, la mise en place d'une problématique historique et la définition d'un cadre théorique. La principale question essentielle semble porter sur la délimitation exacte du sujet. Comment délimiter un sujet de recherche en transposant la particularité de l'approche historique à cet objet de recherche qu'est le syndicalisme enseignant au Québec ?

Avant de pouvoir délimiter un sujet de recherche précis, ou de développer un devis de recherche réalisable historiquement parlant, le chercheur se trouve devant un univers de possibilités et hélas très peu de recherches scientifiques préalables disponibles tant les champs de l'histoire de l'éducation et de l'histoire du mouvement ouvrier, plus particulièrement le syndicalisme des enseignantes et des enseignants, sont peu étudiés au Québec. Avant de procéder à un choix de recherche, il est donc pertinent d'établir une méthodologie propre au contexte

historique et politique québécois ; c'est à dire entreprendre des prospections et des prélèvements scientifiques volontairement choisis pour comprendre comment il est possible d'articuler une recherche historique, selon quelles périodes chronologiques, dans quels objectifs, selon quelles problématiques, quelles approches, avec quelles sources directes et indirectes, selon quels acteurs, déterminant quelles limites et dévoilant quelles nouvelles pistes, etc.

Ces prospections permettent ainsi de préciser une méthodologie de recherche, de proposer des orientations fécondes concrètes de recherches interdisciplinaires et surtout de circonscrire un sujet de recherche plus particulier.

Ainsi, dans un premier temps, nous allons aborder l'aspect particulier des commissions d'enquête au Québec ; important exercice démocratique du Québec⁴, la commission d'enquête doit s'étudier non seulement par l'analyse qualitative de son rapport final mais aussi dans le processus de négociations entre les parties concernées aboutissant au rapport final ; le processus de préparation du rapport étant ici considéré comme aussi important que le rapport final. Dans ce sens, avec l'exemple de la commission du Juge Tremblay de 1953 à 1956, il est possible de poser une première approche méthodologique de l'étude historique de la participation du syndicalisme enseignant à une commission. Nous avons ici distingué la partie historique qui va faire l'objet de la publication d'un article historique⁵ et l'approche méthodologique particulière de ce phénomène démocratique québécois.

Dans un second temps, il va s'agir de comprendre comment aborder l'orientation sociétale du syndicalisme des enseignants ; cet aspect sociétal n'est pas particulier au Québec mais se développe sous l'influence de la sociologie d'Alain Touraine⁶, entre autres, dans les années 1970 avec l'orientation du syndicalisme vers un « mouvement social » moins ancré sur ses positions « corporatistes » et plus ouvert sur les problématiques sociétales aux revendications plus larges ; bien qu'au Québec, à travers le prisme de l'« action politique », le syndicalisme des enseignants influe depuis les années 1960 sur les questions sociétales tant l'éducation est au coeur de la société canadienne-française puis québécoise. Grâce à une recherche exploratoire faite sur l'APM (Alliance des Professeurs de Montréal), la CEQ (Centrale de l'Enseignement du Québec) et le port du voile, de 1990 à 1995, il est donc possible d'appréhender les aspects méthodologiques d'une recherche globale sur un sujet sociétal abordé par le syndicalisme enseignant.

Dans un troisième temps, l'approche historique du syndicalisme des enseignantes et des enseignants au Québec doit s'humaniser. Là encore, le champ de recherches historiques apparaît

totallement lacunaire pour pouvoir, au moins, compléter des démarches préalables. Fort du constat que le syndicalisme est une histoire humaine, où la femme et l'homme prédominent dans l'organisation, particulièrement en plus au Québec où les corps intermédiaires sont importants, les recherches historiques doivent englober l'approche biographique des militantes et des militants du syndicalisme enseignant et par la même du mouvement ouvrier québécois.

Étrangement, cette approche biographique incontournable nous oblige à finalement repenser les façons d'organiser la recherche scientifique autour de l'histoire du syndicalisme des enseignantes et des enseignants. Elle permet de trouver des pistes de solutions concrètes quant à l'exploration rapide et efficace de ce champ scientifique quasi-inexistant.

En définitif, il s'agit de développer des stratégies de recherche afin de produire de nouvelles connaissances intégrant le point de vue des enseignantes et des enseignants comme négociant leur propre métier et l'organisation de celui-ci avec les autres acteurs du système éducatif québécois.

1-Syndicat enseignant et commission.

Dans un premier temps, nous allons donc nous servir de l'exemple de l'étude de la Commission d'enquête sur le problème constitutionnel, dite la Commission Tremblay, 1953-1956 ; cette commission est considérée par certains chercheurs en histoire et en sciences de l'éducation comme annonçant les réformes du système éducatif de la Commission Parent.

Pour commencer à travailler sur l'influence et les positions syndicales des enseignants durant cette commission, il faut appréhender le contexte historique et politique de la convocation de cette commission d'enquête. Il s'agit de répondre donc à une première question, à savoir comment la commission Tremblay a-t-elle nommé et selon quels objectifs économiques, politiques et constitutionnels. Ceci permet d'identifier les principaux acteurs et leurs biographies : premier ministre du Gouvernement du Québec, premier ministre du Canada, les membres de la Commission, etc.

Une fois, le contexte historique et politique appréhendé, il faut donc lire le rapport en son entier ; ainsi, la particularité de cette commission est justement la synthèse faite par Arthur Tremblay sur la question de l'état du système éducatif québécois et de sa réforme nécessaire.

Cet aspect du travail historique n'englobe pas la question des positions des enseignants face à la question constitutionnelle, à une réforme de l'éducation et à une amélioration de leurs conditions de travail.

Le rapport d'une commission est le compromis final opéré par plusieurs acteurs concernés par la question abordée par cette commission après discussions, délibérations, etc. Pour pouvoir comprendre les positions des enseignants, il faut donc étudier l'ensemble des rapports déposés devant la Commission ; environ 246 mémoires d'acteurs différents ont été déposés devant la commission. À nouveau, il faut lire la totalité des mémoires déposés, en faire ressortir les parties concernant l'éducation, puis identifier les mémoires déposés par des acteurs de premier plan de l'éducation au Québec, du syndicalisme en général et du syndicalisme des enseignants en particulier. Une fois, une première lecture faite, il est donc possible de se pencher d'une manière plus précise sur les rapports déposés par les syndicats des enseignantes et des enseignants ; en l'occurrence, la CIC, l'Alliance, etc. Pour chaque rapport, il va donc être nécessaire de comprendre la position et les inflexions des demandes et revendications exprimées lors de cette commission. Il va falloir préciser une après une les positions exprimées par chaque rapport de chaque entité syndicale. Il est évident qu'il faut retenir à ce niveau que les organisations syndicales les plus importantes car une saturation du discours et des positions se fait rapidement sentir et surtout, pour simplifier au maximum la complexité historique. Puis, il faut comparer les rapports principaux avec les parties consacrées à l'organisation des enseignants et de l'éducation dans la synthèse d'Arthur Tremblay. Là encore, il faut donc relire la synthèse et extraire l'approche globale et le résumé proposé par Arthur Tremblay en 1956. À partir de ces trois résumés, il est donc possible de comparer les demandes syndicales des enseignants et leur influence dans la synthèse finale d'Arthur Tremblay. Cette synthèse finale nous éclaire donc non seulement sur les divergences et les convergences des positions syndicales des enseignantes et des enseignants mais aussi sur les choix et les grandes orientations de l'organisation du système éducatif du Québec faites par Arthur Tremblay.

Mais, avant de trancher, il faut encore se référer aux procès-verbaux des séances publiques et itinérantes de la Commission dans la Province de Québec. Il faut parcourir les 15 volumes de procès-verbaux de la commission, en extraire les parties concernant l'éducation, noter quels sont les acteurs qui ont présenté publiquement leur rapport et vérifier les similitudes avec leurs propres rapports déposés.

Ainsi, la synthèse d'Arthur Tremblay sur l'éducation apparaît comme un choix et un parti-pris précis qu'il faut donc replacer à la fois dans un contexte historique de l'époque et dans le débat actuel des historiens sur les années Duplessis et sur le début de la Révolution tranquille.

En résumé :

- Contexte historique de la Commission Tremblay.
- Recension des écrits autour du phénomène des commissions au Québec, de la Commission Tremblay et de l'histoire du syndicalisme des enseignantes et des enseignants au Québec sous le Gouvernement Duplessis.
- Lecture du rapport de la commission et de la synthèse d'Arthur Tremblay.
- Lecture des mémoires déposés devant la Commission.
- Sélection des rapports concernant l'éducation et le syndicalisme des enseignants.
- Analyses et comparaisons des rapports déposés par les syndicats des enseignants.
- Lecture et analyses des procès-verbaux des débats publics de la Commission.
- Relecture de la synthèse d'Arthur Tremblay et comparaison avec les propositions syndicales.
- Conclusion sur l'apport du rapport de la commission et mesure de l'influence syndicale des enseignants. Dans ce cas, la synthèse d'Arthur Tremblay sur l'éducation relève d'un choix et d'un parti pris précis qu'il faut donc replacer à la fois dans un contexte historique de l'époque et dans le débat actuel des historiens sur les années Duplessis et sur le début de la Révolution tranquille.
- Détermination des limites et des nouvelles pistes de recherche.
 - Une consultation de la presse de l'époque reste à faire.
 - Une consultation des archives de la Commission Tremblay concernant la préparation de la commission, les trois séances qui n'ont pas été publiques, le travail particulier d'Arthur Tremblay.
 - Les archives personnelles d'Arthur Tremblay.
 - Une interrogation majeure sur l'absence des mémoires des acteurs importants : PAPT, PACT ou encore du Surintendant de l'éducation de l'époque. Cette absence de mémoires de la PAPT et de la PACT reste donc à documenter afin de comprendre pourquoi ces deux syndicats n'ont pas déposé de rapports et ne sont pas intervenus publiquement dans le débat constitutionnel.

- Une interrogation majeure sur la préparation du rapport de la CIC et de l'Alliance. Quelles sont les archives internes de la Corporation et de l'Alliance qui peuvent documenter et expliquer le processus de préparation de la participation à la Commission Tremblay ?
- Une interrogation majeure sur l'exemple de la Commission scolaire de Chicoutimi citée comme exemple d'organisation corporatiste catholique à élargir dans l'éducation au Québec. Cet exemple est cité lors de l'intervention aux séances publiques par le Président de la CIC et validé par Arthur Tremblay dans la synthèse. Il s'agit d'une nouvelle piste de recherche majeure pour comprendre la perspective de l'organisation du monde de l'éducation à l'intérieur d'un système catholique rénové, avant et durant la Révolution tranquille.
- Cette interrogation questionne donc la transformation de la CIC en un regroupement de fédérations d'instituteurs et d'institutrices catholiques des diocèses de la Province de Québec. Comment s'est déroulé le processus de changement, jusqu'à quand va durer l'organisation diocésaine de la CIC, etc. ?
- Une interrogation majeure sur le rapport déposé par le Département de l'instruction publique et pourtant non référencé par la Commission Tremblay ; de nombreux historiens ont affirmé que le Ministère de l'éducation n'a pas déposé de mémoire ; pourtant, ce mémoire existe bien. Il faut donc là encore comprendre le processus de fabrication de ce mémoire, ses articulations et aussi renseigner pourquoi ce mémoire n'a pas été déposé devant la commission. Là encore, il s'agit d'une nouvelle piste de recherche majeure pour éclairer les enjeux des tensions au sein des multiples acteurs de l'éducation au Québec à l'époque.

Il est évident que cette approche méthodologique inspirée par notre recherche historique dépend de l'importance politique, du nombre d'intervenants et de la durée de commission étudiée.

2-Syndicalisme enseignant et orientation sociétale.

Dans un second temps, nous allons voir comment le syndicalisme des enseignants aborde un aspect sociétal.

L'étude de la contribution du syndicalisme sur un sujet sociétal au Québec plus général qu'un rapport direct avec l'éducation peut s'intéresser à l'évolution du soutien à la lutte des femmes pour l'égalité, au soutien à des luttes d'émancipation (Amérique latine, Palestine, contre la guerre, etc.), contre le libéralisme (l'ALENA par exemple), aux positions sur la déconfessionnalisation de l'ensemble de la société québécoise et plus particulièrement du système scolaire, ou encore sur la question de l'indépendance du Québec. Dans ce cas, le

syndicalisme a une approche globale définie d'une manière interne et en médiation avec les mondes extérieurs. Dès les années 1950, le syndicalisme enseignant élargit son champs d'action professionnelle à des questions sociétales propres au Québec. Ce choix d'une orientation plus large et moins professionnelle est concomitant au développement même de ce syndicalisme.

Pour illustrer une approche sociétale du syndicalisme des enseignants, nous avons choisi d'aborder un aspect relatif au problème clivant de la déconfessionnalisation du système scolaire public québécois ; c'est-à-dire les positions du syndicalisme des enseignantes et des enseignants québécois face au port du voile de 1990 à 1995.

Ainsi, l'objectif est de comprendre comment un consensus se construit ou non à l'intérieur du syndicalisme enseignant, et comment interagit la CEQ avec d'autres acteurs sociaux dans l'élaboration d'un choix autour d'un sujet aussi clivant. Le port du voile au Québec n'est donc ici qu'un prétexte pour comprendre comment la CEQ arrive à constituer une position, selon quelles oppositions et divergences internes et externes et aussi selon quelles « traditions » historiques ?

La première approche est donc de dépouiller les numéros de la revue *L'Alliance* du syndicat local de la Commission scolaire de Montréal, l'Alliance, de 1990 à 1995 autour de la question de la déconfessionnalisation, de la laïcité, du port du voile au Québec. Puis, il est possible de resituer ces articles dans le contexte historique de l'époque avec une recherche sur la presse quotidienne et hebdomadaire avec des mots clefs (CEQ, Islam, voile) de 1990 à 1995, via le moteur de recherches Eurêka.

La seconde approche est de dépouiller les numéros de la revue *Nouvelles-CEQ* de la Centrale afin de saisir le processus global d'appréhension du port du voile.

Ainsi se dégage donc une vision historique des conflits qui vont opposer l'Alliance et la CEQ autour de la question du port du voile, puis de la déconfessionnalisation, puis de la place de la laïcité au Québec.

En résumé :

- Contexte historique du début des années 1990 au Québec et des questions internationales reliées aux mondes arabes.
- Recension des écrits autour du phénomène de la déconfessionnalisation de l'éducation au Québec, des questions ethniques sur les impacts de l'immigration dans le système scolaire québécois, des positions syndicales concernant les questions et les débats identitaires québécois.

- Dépouillage et lectures des articles des revues *L'Alliance* et *Nouvelles CEQ* concernant le sujet sélectionné.
- Distinctions chronologiques des positions du syndicat local et de la Centrale.
- Recherches des articles de presse de 1990 à 1995 sur les mots clefs (CEQ, Islam, Voile).
- Croisement des données recueillies et élaboration d'une mise en perspective historique.
- Premier travail de rédaction, puis recadrage historique en tenant compte du contexte historique particulier : la préparation du second référendum.
- Second travail de rédaction : simplification des positions des différents acteurs.
- Conclusion sur les divergences internes dans le syndicalisme enseignant au Québec sur une question sociétale et l'apport paradoxal du syndicalisme au débat public sur cette question.
- Compréhension d'un syndicalisme en perpétuelle interaction dynamique avec les pôles sociétaux du Québec : gouvernement, ministères, partis politiques, presses, syndicats locaux, congrès, conseils généraux, etc.
- Détermination des limites et des nouvelles pistes de recherches.
 - Compréhension plus fine des stratégies politiques des partis et des gouvernements, particulièrement les archives du PQ et du gouvernement de Jacques Parizeau.
 - Compréhension plus fine des positions et des oppositions internes du syndicalisme des enseignants par la consultation des archives de la CEQ, de l'Alliance et d'autres syndicats locaux, sans oublier la PAPT si possible.
 - Consultation des rapports, mémoires, procès-verbaux des Congrès nationaux, des Bureaux nationaux et des Conseils généraux de la CEQ et de l'Alliance, sans parler d'autres syndicats locaux à préciser selon l'existence et l'accessibilité des archives.
 - Positions des autres Centrales syndicales du Québec.
 - Intégration de l'histoire de l'immigration et des communautés culturelles dans l'étude historique du syndicalisme des enseignants et du système éducatif québécois (surtout après 1977).

3-Syndicalisme enseignant et biographie.

Enfin dans un troisième temps, avec une approche biographique, nous allons essayer d'humaniser l'organisation syndicale.

L'énorme lacune de l'approche organisationnelle du syndicalisme est de ne pas considérer que l'organisation n'est pas seulement une bureaucratie, mais est aussi composée de membres vivants qui sont les individus syndicalistes, les délégués et les permanents de cette organisation ; évidemment, il y a un facteur humain, lui aussi en mouvement, à considérer à l'intérieur du syndicalisme. Ainsi, poser l'évolution des parcours humains dans le mouvement syndical des enseignantes et des enseignants revient aussi à comprendre les différences de genre, la diversité géographique, sociale, politique, culturelle, religieuse et même linguistique d'une telle organisation. Cela permet aussi de mesurer les aléas de la transformation d'une organisation syndicale en bureaucratie technocratique et syndicale⁷; ou pour certains⁸, de mesurer l'apparition ou non d'une aristocratie syndicale à l'intérieur de l'organisation.

Traiter de la diversité humaine de la composition du syndicalisme renvoie aussi à l'étude des biographies des enseignants en tant que membres syndicaux actifs. C'est donc donner un visage humain au traitement quantitatif habituel de la "machine" syndicale. Il s'agit donc de contribuer au développement de biographies de certains membres des syndicats d'enseignantes et d'enseignants ; il semble important de comprendre que le syndicalisme, en général, est tout sauf monolithique et qu'il dépend des trajectoires humaines qui le composent.

Par exemple, l'étude de la biographie de Guy Chevrette, important syndicaliste de la CEQ, est symbolique de la victoire électorale du Parti Québécois lors des élections de la 31^e législature ; mais alors que faire de celle de Guy Bisailon ? Ces deux biographies sont justement complémentaires et dévoilent parfaitement les multiples parcours des syndicalistes enseignants au Québec, basés essentiellement sur leur liberté individuelle et leur libre choix et arbitre.

L'absence d'un outil indispensable comme le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français mis en place par *Le Maitron*⁹ est certes regrettable pour un chercheur sur le syndicalisme des enseignants au Québec, mais ne doit pas empêcher de s'en inspirer. Si l'échec de la démarche empirique¹⁰ du RCHTQ (Regroupement des Chercheurs et des Chercheuses en Histoire des Travailleurs et Travailleuses du Québec) est lui aussi regrettable pour documenter une partie historique des acteurs humains du mouvement ouvrier canadien-français, il faut alors essayer une approche micro-historique en se limitant aux aspects de ce qui peut être vraiment fait;

dans ce sens, l'exemple viendrait plutôt de la revue franco-algérienne *Parcours* (ou autres comme par exemple, le projet d'Éric Leroux de l'Udem et de l'UdeS sur le *Dictionnaire historique des gens du livre au Québec*), en proposant des biographies le plus scientifique possible et le moins politique possible pour défricher ou baliser des approches générales à venir. Dans ce sens, l'histoire des syndicalistes de l'enseignement au Québec dans les années 1980 peut déjà poser une base à une approche plus large et donc documenter les biographies des militantes et des militants des syndicalismes enseignants du Québec ; au départ, ce syndicalisme au Québec a l'avantage d'être un syndicalisme uniquement composé de Québécoises et de Québécois, essentiellement de confession catholique, sans avoir de délégués ou de cadres provenant du syndicalisme nord-américain. Ainsi, l'échantillon des syndicalistes enseignants est plus limité et hermétique. Cependant, selon les périodes et les axes d'études, il est évident que cette affirmation doit être largement nuancée par les influences du syndicalisme des enseignants anglo-protestants, anglo-catholiques ou encore par l'apparition (et la disparition) d'enseignants d'origine étrangère dans la CECM après 1947. En tenant compte de ces deux nuances, le syndicalisme des enseignantes et des enseignants catholiques et francophones reste un pôle profondément hermétique aux influences et à l'encadrement du « syndicalisme international » au Canada. Ceci amplifie donc la pertinence d'étudier le syndicalisme comme un acteur important et autonome de l'histoire contemporaine du Québec ; acteur composé aussi par des militantes et des militants. Mais alors, par qui commencer et qui privilégier ?

- Les députés d'origine syndicale ou de profession enseignante ;
- Les membres d'origine syndicale ou enseignante (ou les deux) de partis, de regroupements, d'associations, de mouvements, de communautés religieuses, etc.
- Les membres importants des organisations syndicales enseignantes (syndicaux locaux, fédérations, comités, délégués de négociations, membres du Bureau national, etc.)
- Baliser les niveaux d'enseignement (Que veut-on ? Qui veut-on ?).
- Utiliser le dictionnaire de l'Assemblée nationale du Québec.
- La presse quotidienne
- La presse syndicale
- Les fonds d'archives personnelles sous couvert de la loi.
- Les archives des centrales syndicales (dossiers personnels ?)
- Les archives ministérielles

- Les archives de l'inspectorat.
- Le recueil de témoignages directs et indirects.

Comment concrètement développer la recherche scientifique sur l'histoire du syndicalisme des enseignantes et des enseignants au Québec ?

Paradoxalement, l'organisation de la recherche du *Maitron* en France et de l'échec de la tentative biographique du RCHTQ permettent de répondre à notre préoccupation essentielle qui est de développer la recherche historique autour du syndicalisme des enseignants au Québec, et de contribuer simultanément à l'histoire de l'éducation et à l'histoire du mouvement ouvrier du Québec.

L'échec du RCHTQ d'implanter un réseau de correspondants locaux et régionaux pouvant participer à la construction d'un dictionnaire et à l'étude régionale du mouvement ouvrier nous oblige à questionner cet échec. Ainsi, par rapport à l'étude du syndicalisme enseignant et par rapport à la structure même du système éducatif québécois, l'approche régionale semble pourtant à privilégier ; le syndicalisme enseignant est organisé d'une façon confédérale, fédérale selon d'importants pôles géographiques : les syndicats locaux ; en plus, la structure du système éducatif est, elle aussi, à la fois très décentralisée et centralisée selon un fort centralisme étatique et des pôles locaux et régionaux que sont les commissions scolaires. Cette structure syndicale et scolaire du Québec reste donc fortement décentralisée. Il nous apparaît donc possible de conjuguer la réussite organisationnelle du *Maitron* et l'échec de la tentative de transposition du RCHTQ en profitant d'un réseau de recherches déjà établi et spécialisé dans la formation et la profession enseignante. Ainsi, plutôt que de privilégier une approche où tout serait à construire, le CRIFPE pourrait parfaitement intégrer la dimension historique de la professionnalisation des enseignants au Québec. Dans ce sens, placé au cœur du système éducatif, en marge (ou non) de l'histoire du mouvement ouvrier, ou encore comme important acteur de l'éducation au Québec, le syndicalisme enseignant peut donc être appréhendé aux niveaux local, fédéral ou national par justement un réseau universitaire décentralisé sur le Québec.

Par exemple, en utilisant les ressources scientifiques et le réseau universitaire du CRIFPE, il est possible d'initier plusieurs recherches historiques sur les syndicats locaux des enseignants,

leurs structures, leurs membres, les conventions collectives négociées, les autres acteurs locaux, etc. Ces approches régionales permettent donc de rapidement documenter des champs délaissés des recherches historiques et faire surgir des nouveaux acteurs syndicaux. Ainsi, cet aspect historique pourrait donc être ajouté aux missions du CRIFPE via une interrogation majeure sur les rôles réels du syndicalisme dans la professionnalisation des enseignants.

En conclusion, des fonds d'archives attendent les chercheurs en sciences humaines. L'exploitation de ces fonds avec une méthode historique va permettre non de réviser l'histoire récente de l'éducation au Québec (incluant l'histoire du syndicalisme enseignant), mais plus tôt d'avoir une réelle vision de la complexité historique du système éducatif québécois et des rôles des différents acteurs le composant.

Le CRIFPE, en tant que groupe de recherche sur la formation et la profession enseignante, devrait y participer activement tant ce champ historique compléterait ses orientations de recherche.

¹ Meunier, A. et Piché, J-F (2012). Une histoire du syndicalisme enseignant : de l'idée à l'action. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec.

² Laliberté, L. (1975). *Culture politique de la C.E.Q.* (Laboratoire d'études administratives et politiques). Université de Laval (QC).

³ Graveline, P. (2003). *Une histoire de l'éducation et syndicalisme enseignant au Québec* (Typo). Montréal : Typo. Dionne, P. (1969). *Une analyse historique de la Corporation des enseignants du Québec, 1836-1968.* (Mémoire de maîtrise). Université Laval, Québec.

⁴ Voir particulièrement le Bulletin d'histoire politique, vol 23, n° 3, printemps 2015 sur *Les commissions d'enquête.*

⁵ Derradji, F. (soumis). « Ne pas laisser la lumière sous le boisseau ». La CIC, l'Alliance et la contribution d'Arthur Tremblay dans le Rapport de la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (1953-1956). *Bulletin Du RCHTQ.*

⁶ Vaillancourt, J.-G. (1991). Mouvement ouvrier et nouveaux mouvements sociaux : l'approche d'Alain Touraine Note critique. *Cahiers de Recherche Sociologique*, (17), 213-222.

⁷ Gould, J. (1999). *Des bons pères aux experts. Les élites catholiques et la modernisation du système scolaire au Québec, 1940-1964.* (Maîtrise ès arts (M.A.)). Laval, Laval.

⁸ Gagnon, M.-J. (1998). La « modernisation » du syndicalisme québécois ou la mise à l'épreuve d'une logique représentative. *Sociologie et Sociétés*, XXX(2), 1-18.

⁹ <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>

¹⁰ Comeau, R., & Tremblay, R. (1994). Le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier québécois : histoire, choix et méthodes. *Bulletin du RCHTQ*, 19(57), 11-18. Droz, J., & Girault, J. (1977). Le Centre d'Histoire du syndicalisme de l'Université Paris I. *Bulletin du RCHTQ*, 4(11-12), 61-89. Lévesque, A. (1995). Biographie ouvrières, biographies féministes. *Bulletin du RCHTQ*, 21(63), p.49-50.